



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°87-2021-100

PUBLIÉ LE 30 AOÛT 2021

Sommaire

Direction Départementale des Territoires 87 / Service Ingénierie des Territoires

87-2021-08-27-00001 - Arrêté portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond (6 pages)

Page 3

Direction Départementale des Territoires 87

87-2021-08-27-00001

Arrêté portant réglementation de la circulation
des véhicules transportant du bois rond



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale des
Territoires**

Arrêté portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond

Le Préfet de la Haute-Vienne
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de la route, notamment les articles R 433-9 à R433-16 ;
Vu le décret 2009-780 du 23 juin 2009 relatif au transport de bois ronds et complétant le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière, notamment les articles L131-8 et L141-9 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 15 juillet 2010, portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond ;
Vu les délibérations du conseil général de la Haute-Vienne en date du 12 novembre 2012 et du 8 juillet 2013 ;
Vu la délibération du conseil municipal de Châlus en date du 26 février 2014 ;
Vu la délibération du conseil municipal de Cussac en date du 29 octobre 2013 ;
Vu la délibération du conseil municipal de la Chapelle Montbrandeix en date du 24 septembre 2013,
Vu les avis du conseil départemental de la Haute-Vienne ;
Vu les avis des maires des communes concernées ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1er : Dans le cadre de l'expérimentation du régime dérogatoire pour le transport de bois ronds, le réseau dérogatoire défini à l'article 4 de l'arrêté du 15 juillet 2010 et cité dans l'annexe 1 est étendu et complété par les itinéraires définis dans les annexes 2-1 et 2-2 au présent arrêté.

Article 2 : Les limitations de vitesse s'appliquant aux transports de bois ronds sur les itinéraires définis dans l'annexe du présent arrêté sont fixées comme suit :

- 70 km/h sur le réseau dérogatoire permanent,
- 50 km/h sur le réseau dérogatoire temporaire, objet du présent arrêté.

Article 3 : Cet arrêté ne vise que les réseaux ouverts à la circulation publique tels que les routes départementales et voies communales.

Le Pastel
22 rue des Pénitents Blancs CS 43217
87032 Limoges cedex 1
ddt@haute-vienne.gouv.fr

- Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- Article 5 : L'arrêté du 30 juillet 2021 relatif à l'extension du réseau dérogatoire expérimental de transport de bois rond est abrogé.
- Article 6 : Le commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne ;
Le directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Vienne ;
La présidente du conseil départemental de la Haute-Vienne ;
Le directeur interdépartemental des routes Centre-Ouest ;
Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Limousin ;
Le directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne ;
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Limoges, le **27 AOUT 2021**

Le Préfet

... Pour le préfet,
le sous-préfet, secrétaire général,



Jérôme DECOURS

ANNEXE 1 à l'arrêté préfectoral portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond

1 – Itinéraires dérogatoires permanents :

- RN 520 : de la RN 21 à l'autoroute A20
- RN 145
- RD 979 : de la RD 941 (Limoges) à la RD 940 (Eymoutiers)
- RD 940 : de la RD 979 (Eymoutiers) à la limite de la Corrèze
- RD 941 : entre « Vallégeas » (commune de Sauviat-sur-Vige) et la limite de la Creuse
- RD901 : de Châlus à la RD699
- RD699 : de la RD901 à la RD22
- RD22 : de la RD699 à « les trois cerisiers »

Intitulés de recensement	Géographiques	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lieu-dit	Codes postaux	Communes	Prescriptions	Recommandations
D3 (10)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SAINTE-PIERRE (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) LIEU-DIT : LAUS	697018, 20103307	6609300, 41320369	La Chénouze	87130	DOMPS		
D340 (87), D379 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE D'EVYMOUTERS (87)	606589, 69641155	6633779, 8960298	Mont Mann	87460	SAINTE-JULIEN-LE-PETIT		
D379 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE D'EVYMOUTERS (87) LIEU-DIT : BOIS SOLEIL	600903, 64998243	6631883, 19273546	BOIS SOLEIL	23400	SAINTE-JULIEN-LE-PETIT	la traversée de Privat le Château comporte une zone sensible au niveau de la tour centrale et de la châtaine de Mang. Vitesse limitée à 30km/h.	la traversée de Privat le Château comporte une zone sensible au niveau de la tour centrale et de la châtaine de Mang. Vitesse limitée à 30km/h.
D341 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) LIEU-DIT : LE MOULIN DE LA RAYE	603769, 64752903	6629823, 4880002	LE MOULIN DE LA RAYE	23400	AUBRYAT		
D340 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-MORDEL (29)	688246, 67678609	6629011, 2094681	LE MOULIN DE LA RAYE	23400	AUBRYAT		
D379 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE D'EVYMOUTERS (87)	696139, 74238976	6627312, 2001199	BIRK	87460	BLAJALEUF		Prendre en compte la déviation du boudg d'Evymouters et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.
D340 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE D'EVYMOUTERS (87)	694234, 38974026	6610430, 1416090	88176	87120	EVYMOUTERS		Prendre en compte la déviation du boudg d'Evymouters et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.
D340 (87), D379 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) LIEU-DIT : BRUBIEUX	607481, 199600394	6627612, 1241148	BRUBIEUX	23460	SAINTE-MARTIN-CHATEAU		Prendre en compte la déviation du boudg d'Evymouters et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.
D340 (87), D379 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) LIEU-DIT : Vaux	690293, 35293168	6611768, 6826883	Vaux	87130	CHATEAUNEUF-LA-FORET		Prendre en compte la déviation du boudg d'Evymouters et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.
D379 (87)	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) LIEU-DIT : Le Moulin de la Bédère	876118, 24292816	6614823, 7468872	Le Moulin de la Bédère	87260	SAINTE-GENESE-SUR-CORSEILLE		
D340 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) LIEU-DIT : Prisauchères	601283, 15109718	6609811, 1416460	Prisauchères	23400	SAINTE-MORDEL		Circulation difficile et déviation du boudg le 1er et 3ème jeudi de chaque mois.
D340 (87), D379 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) LIEU-DIT : FAUX-MAZURAS	694629, 11239779	6634976, 3488981	FAUX-MAZURAS	23400	FAUX-MAZURAS		la traversée de Privat le Château comporte une zone sensible au niveau de la tour centrale et de la châtaine de Mang. Vitesse limitée à 30km/h.
D340 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) LIEU-DIT : MORTEROLLES	600009, 73966987	6625800, 1522327	SAINTE-PARDOUX-MORTEROLLES	23400	SAINTE-PARDOUX-MORTEROLLES		la traversée de Privat le Château comporte une zone sensible au niveau de la tour centrale et de la châtaine de Mang. Vitesse limitée à 30km/h.
D379 (87), D341(2)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) LIEU-DIT : ROYERE-DE-VASSIVIERE	616666, 69339951	6626710, 7910264	ROYERE-DE-VASSIVIERE	23460	ROYERE-DE-VASSIVIERE		la traversée de Privat le Château comporte une zone sensible au niveau de la tour centrale et de la châtaine de Mang. Vitesse limitée à 30km/h.
D379 (87), D341(2)	ANTENNE TECHNIQUE D'EVYMOUTERS COMMUNE DE PRIVAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) LIEU-DIT : ROYERE-DE-VASSIVIERE	616662, 69647817	6626727, 7466296	ROYERE-DE-VASSIVIERE	23460	ROYERE-DE-VASSIVIERE		la traversée de Privat le Château comporte une zone sensible au niveau de la tour centrale et de la châtaine de Mang. Vitesse limitée à 30km/h.
A30 (87)	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE LA CROISILLE-SUR-GRANDE (87) COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-BELLES (87) COMMUNE DE SAINT-OTTE-DE-SUR-GRANDE (87)	832369, 88830089	6608339, 2240264	le Bois lairel, la Clupie	87130	LA CROISILLE-SUR-GRANDE		Prendre en compte la déviation du boudg d'Evymouters et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.

Niveau de recensement	Gestionnaires	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lieu-dit	Codes postaux	Communes	Prescriptions	Recommandations
D3007	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOULTIERS COMMUNE DE SUSSAC (87)	666732.0795074	6665439.1492621	ROMANET	87130	SUSSAC		
D3007	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOULTIERS COMMUNE DE SUSSAC (87)	666652.5070037	6665625.2778988	ROMANET	87130	SUSSAC		
D3007	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOULTIERS COMMUNE DE SUSSAC (87)	666718.7418018	6666716.8746247	ROMANET	87130	SUSSAC		
D3007	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOULTIERS COMMUNE DE SUSSAC (87)	666714.26339796	6666688.7417603	ROMANET	87130	SUSSAC		
D3007	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOULTIERS COMMUNE DE SUSSAC (87)	666729.06026326	6666933.8906447	ROMANET	87130	SUSSAC		
D3007	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOULTIERS COMMUNE DE SUSSAC (87)	666728.40044897	6666936.7036928	ROMANET	87130	SUSSAC		
D3007	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOULTIERS COMMUNE DE SUSSAC (87)	666747.12740882	6666911.8218266	ROMANET	87130	SUSSAC		
D3007	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOULTIERS COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (87)	666541.68812834	6669603.7534037	LAGE	23400	SAIN-MARTIN-CHATEAU		